

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
EN DATE DU 17 JUIN 2017**

**NICOLAS MIGUET ET ASSOCIES S.A.
Moulin de la Tour Grise
27130 VERNEUIL SUR AVRE**

**Société Anonyme au capital de 1 308 091,91 €uros
RCS D'EVREUX n° 438 055 253**

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2016 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Vos Commissaires aux Comptes vous donneront dans leur rapport toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport est annexé, conformément à l'article R.225-102 du Code de commerce, un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

- RAPPORT SUR LES COMPTES SOCIAUX -

ACTIVITE DE LA SOCIETE

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

BILAN Durée	31.12.2016 12 mois	31.12.2015 12 mois	Ecart %
BILAN ACTIF			
Total des immobilisations incorporelles	198	198	0
Total des immobilisations financières	5 356 564	5 356 564	0
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 356 763	5 356 763	0
Créances diverses	36 111	70 178	-48,54

Valeurs mobilières de placements	617 763	634 172	-2,59
Disponibilités	109 764	205 764	-46,66
TOTAL ACTIF CIRCULANT	763 637	910 114	-16,09
TOTAL ACTIF	6 120 399	6 266 876	-2,34
BILAN PASSIF			
Capital social	1 308 092	1 308 092	0
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 184 939	3 184 939	0
Réserve légale	145 517	145 517	0
Report à nouveau	1 121 258	1 176 080	-4,66
RESULTAT DE L'EXERCICE	-7 003	163 194	-104,29
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	5 752 804	5 977 822	-3,76
Provisions pour risques	0	0	/
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0	0	/
Dettes	367 596	289 055	+27,17
TOTAL DETTES	367 596	289 055	+27,17
TOTAL PASSIF	6 120 399	6 266 876	-2,34

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT Durée	31.12.2016 12 mois	31.12.2015 12 mois	Ecart %
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	28 326	95 513	-70,34
Coût des achats et charges externes	80 004	76 369	+4,76
VALEUR AJOUTEE	-51 678	19 144	-369,94
Impôts, taxes et versements assimilés	10 119	10 511	-3,73
Charges de personnel	5 291	59 311	-91,08
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-67 088	-50 679	+32,38
Reprise sur amort.et prov. Transferts de charges	1 167	17 184	-93,21
Autres produits	2	964	-99,79
Autres charges	3	3	0
RESULTAT D'EXPLOITATION	-65 922	-32 534	+102,62
Résultat financier	36 943	162 578	-77,28
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-28 979	130 044	-122,28
Résultat exceptionnel	0	33 150	-100
Impôt sur les bénéfices	-21 976	0	/
RESULTAT NET COMPTABLE	-7 003	163 194	-104,29

Situation et évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 28 326 € contre 95 513 € pour l'exercice précédent (-70,34%).

Fin décembre 2016, la société n'emploie plus de salariés.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 1 169 € contre 18 148 € pour l'exercice précédent (-93,55%).

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 95 417 € contre 146 195 € pour l'exercice précédent (-34,73%), s'expliquant comme suit par :

- le montant des autres achats et charges externes qui s'élève à 80 004 € contre 76 369 € pour l'exercice précédent (+4,75%),
- le montant des impôts et taxes qui s'élève à 10 119 € contre 10 511 € pour l'exercice précédent (-3,72%),
- le montant des traitements et salaires qui s'élève à 4 274 € contre 39 720 € pour l'exercice précédent (-89,23%),
- le montant des charges sociales qui s'élève à 1 017 € contre 19 591 € pour l'exercice précédent (-94,80%),
- le montant des autres charges qui s'élève à 3 € contre 3 € pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -65 922 € contre -32 534 € pour l'exercice précédent (-102,62%).

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 36 943 € (162 578 € pour l'exercice précédent), il s'établit à -28 979 € (130 044 € pour l'exercice précédent).

Après prise en compte de l'impôt sur les sociétés de -21 976 €, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 se solde par **une perte de 7 002,78 €** contre un bénéfice de 163 193,86 € pour l'exercice précédent (-104,29%).

Au 31 décembre 2016, le total du bilan de la société s'élevait à 6 120 399 € contre 6 266 876 € pour l'exercice précédent (-2,33%).

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2016, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution récente et perspectives d'avenir

Les perspectives de notre entreprise restent toujours liées à l'évolution du marché boursier, lequel conduit à un besoin d'information plus où moins fort.

Depuis 2000 et à fin 2016, le nombre des actionnaires individuels gérant activement et personnellement un portefeuille boursier a été divisé par dix.

Il y a eu une accélération du phénomène depuis 2012 et la formidable hausse de la fiscalité touchant le patrimoine et les revenus du patrimoine tout au long du quinquennat de François Hollande.

Il y a toujours un décalage entre les reprises des cours de Bourse et le regain de notre chiffre d'affaires, il est donc possible de constater que la forte reprise de l'activité à partir de novembre 2016 se répercutera sur le CA de 2017 et a eu très peu d'impact sur celui de

2016. A l'inverse, un marché médiocre a fait que des abonnements conclus fin 2014 ou en 2015 n'ont pas été reconduits en 2016, les clients revenant fin 2016 ou au début de 2017.

Notre bilan au 31 décembre 2016 montre, dans la rubrique « produits constatés d'avance » (abonnements restant à servir, près de 74% du chiffre d'affaires annuel) que nous avons connu un fort regain de notre activité en fin d'année 2016, regain qui s'est poursuivi sur le début de l'année 2017, tout particulièrement sur la lettre La Bourse. Il y avait eu en revanche un net effritement à partir de la fin de l'année 2015 et au début de 2016 en ce qui concerne l'audiotel et la lettre La Bourse, ce qui a eu des conséquences négatives dans le CA de 2016 (l'abonnement moyen est contracté pour une durée de 1 an, un cinquième des abonnements pour 2 ans et un dixième pour une durée de 3 ans).

Nous avons pu constater une stabilisation pour L'Hebdo Bourse Plus. Nous n'avons pas fait de relances significatives ni d'investissement publicitaire pour nos produits en 2016. Les campagnes de réabonnement des anciens clients ont été très efficaces au début de l'année 2017, avec des réussites spectaculaires en ce qui concerne les conseils donnés dans nos publications (BSA Peugeot, positions SRD diverses, ventes ultra-bénéficiaires de lignes fin avril, décollage de Recylex et Derichebourg, deux paris que nous avons incités à prendre...).

La Lettre La Bourse offre toujours plus à ses abonnés, dont 260 conseils et l'accès aux scoops du Quotidien de Paris. La Lettre La Bourse a fêté son trentième anniversaire en février 2017.

L'Hebdo BoursePlus a fêté ses 18 ans en avril 2017. Il publiera en juillet son 900^e numéro. Le succès durable de L'Hebdo BoursePlus démontre que notre modèle « zéro publicité » « 100% de réinformation » touche une clientèle significative. Nos nouveaux abonnés viennent du bouche à oreille positif et compensent ceux qui nous quittent, décédés, ayant vendu leurs portefeuilles boursiers ou ayant des difficultés à lire (dans l'ordre, ce sont les trois raisons des arrêts d'abonnement). Nous n'avons pas de clientèle « institutionnelle » (bibliothèques publiques, lycées, banques à guichet...).

Près de 2.000 clients ont choisi l'intermédiaire que nous avons sélectionné, pour leur plus grande satisfaction et une meilleure efficacité dans l'exécution de leurs ordres, sans oublier la sécurité de leurs avoirs.

Entre l'Hebdo BoursePlus, La Lettre La Bourse, l'audiotel, la radio libre, nous avons environ 14.000 clients réguliers, qui achètent plus ou moins intensément et régulièrement nos prestations et informations, selon les variations du marché et leurs désirs de décryptages. Les variations sont particulièrement fortes en ce qui concerne les services audiotels. A mi-juin 2017, l'activité des services audiotels a dépassé en volume celle de toute l'année 2016. Il n'y a eu aucune autre promotion que l'envoi de courriels à celles et ceux qui nous ont laissé leurs coordonnées sur le site www.bourse.fr

Nous avons décidé d'investir lourdement dans notre développement (charges passées à 100% en 2014) notamment avec la création du 3218, un service supplémentaire à notre clientèle, cela a permis de stabiliser cette activité en 2016, puis de connaître une croissance du trafic sur les cinq premiers mois de 2017.

Nous avons eu un contrôle fiscal sévère et injuste, mais, en avril 2017, l'administration a renoncé à l'essentiel de ses revendications et a reconnu la justesse de nos positions. Il n'empêche que nous restons dans l'attente du remboursement des sommes bloquées.

Il n'y a aucun contentieux en cours actuellement.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

Echéances	Solde fournisseurs	
	Exercice clos le 31.12.2016	Exercice clos le 31.12.2015
Echues	/	/
0 à 30 jours	5 670 €	5 048 €
30 à 45 jours	/	/
45 à 60 jours	/	/
A plus de 60 jours	/	/
Total	5 670 €	5 048 €

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Filiales et participations

Le tableau annexé à notre bilan vous donne toute information concernant les filiales et participations de notre société.

Activité des filiales

Nous compléterons toutefois ces indications par les éléments suivants :

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, la société LE QUOTIDIEN DE PARIS EDITIONS (QPE), filiale à 99,88 %, a réalisé un chiffre d'affaires 2 284 206 de €, contre 2 907 377 € pour l'exercice précédent et un bénéfice de 1 912 € ; le résultat de l'exercice précédent se manifestait par un bénéfice de 31 910 €.

Le total des charges d'exploitation ressort à 2 488 229 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 14 695 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est revenue de 246 148 € à 214 707 €, soit une baisse de 12,77 % ; l'effectif moyen est resté le même, soit 8 personnes.

Le résultat d'exploitation ressort à -37 232 € contre 24 984 € pour l'exercice précédent.

Le résultat financier, d'un montant de 64 704 €, contre 140 828 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de 27 472 €, contre 165 811 € au 31 décembre 2015.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de -3 583 €, contre -133 901 € pour l'exercice précédent.

En conséquence du résultat fiscal, il a été provisionné un impôt sur les bénéfices pour cet exercice d'un montant de 21 976 €.

RESULTATS - AFFECTATION

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de 7 002,78 €.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2016 de la manière suivante :

Perte de l'exercice -7 002,78 €

Au compte report « report à nouveau » -7 002,78 €

Il est proposé de distribuer, à titre de dividende, une somme de 218 015,32 € dont le montant sera prélevé :

Sur le compte « report à nouveau » à concurrence de 218 015,32 €

En conséquence, chaque action recevra un dividende de 0,02 €.

Il sera mis en paiement à compter du jour de l'assemblée générale et au plus tard dans les délais légaux, sous déduction pour les actionnaires personnes physiques des prélèvements sociaux et le cas échéant, d'un prélèvement forfaitaire de 21 %, imputable à l'impôt sur le revenu.

Il est précisé que la société n'est pas en mesure de ventiler le montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % et ceux non éligibles.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende global distribué	Dividende par titre
31 décembre 2015	218 015,32 €	0,02 €
31 décembre 2014	218 015,32 €	0,02 €
31 décembre 2013	0 €	0 €

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport général de votre Commissaire aux Comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce.

ACTIONNARIAT SALARIE

Détention du capital social par les salariés

Conformément à l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que le personnel salarié de la société ne détient pas de participation dans le capital de la société à la date de clôture de l'exercice.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce, nous vous précisons, pour chacun des mandataires sociaux, la rémunération totale et les avantages de toute nature versés durant l'exercice écoulé, par la société elle-même ou par des sociétés contrôlées au sens de l'article L.223-16 dudit Code de commerce, ainsi que la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par ces mandataires :

- **Monsieur Nicolas MIGUET**, président du Conseil d'Administration et directeur général,

Activités exercées dans d'autres sociétés :

- Président directeur général de QUOTIDIEN DE PARIS EDITIONS SA.
- Gérant de la SOCIETE CIVILE DE LA TOUR GRISE.
- Gérant de la SARL IMMOBILIERE DE TRADITION MFS&A.

Rémunérations versées ou avantages reçus : néant.

Rémunérations versées ou avantages reçus dans d'autres sociétés : néant.

- **Monsieur Yannick URRIEN**, administrateur,

Activités exercées dans d'autres sociétés :

- Administrateur de QUOTIDIEN DE PARIS EDITIONS SA.

Rémunérations versées ou avantages reçus : néant.

Rémunérations versées ou avantages reçus de la société LE QUOTIDIEN DE PARIS EDITIONS : jetons de présence pour un montant de 10 000 € et une rémunération brute de 69 795 €.

- **Monsieur Said TELMAT**, administrateur,

Activités exercées dans d'autres sociétés :

- Administrateur de QUOTIDIEN DE PARIS EDITIONS SA.

Rémunérations versées ou avantages reçus : néant.

Rémunérations versées ou avantages reçus de la société LE QUOTIDIEN DE PARIS EDITIONS : jetons de présence pour un montant de 10 000 €.

- **Monsieur Hubert BLANC**, administrateur,

Activités exercées dans d'autres sociétés :

- Administrateur de QUOTIDIEN DE PARIS EDITIONS SA.

Rémunérations versées ou avantages reçus : une rémunération de 6 163 €.

Rémunérations versées ou avantages reçus de la société LE QUOTIDIEN DE PARIS EDITIONS : une rémunération 46 768 € et des jetons de présence pour un montant de 10 000 €.

Jetons de présence au conseil d'administration

Nous vous proposons de bien vouloir statuer sur le montant des jetons de présence alloués au conseil d'administration pour l'exercice en cours, et les exercices ultérieurs, que nous vous proposons de fixer à 40 000 € au maximum.

Renouvellement du mandat d'un administrateur

Le mandat d'administrateur de Monsieur Nicolas MIGUET venant à expiration à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale, nous vous proposons de le renouveler pour une nouvelle période de six ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir dans l'année 2023 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Nomination d'un administrateur

Nous vous proposons de nommer Monsieur Antoine MIGUET, gérant de la SARL LE NOUVEAU QUOTIDIEN DE PARIS (principal actionnaire de la SA NICOLAS MIGUET ET ASSOCIES) comme administrateur pour une période de six ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir dans l'année 2023 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Nomination d'un administrateur

Nous vous proposons de nommer Madame Laurence CHAUFFROY, comme administrateur indépendant pour une période de six ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir dans l'année 2023 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes

Le mandat de la Société anonyme S.A.A.B., Commissaire aux Comptes titulaire, arrivant à expiration à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale, nous vous proposons de le renouveler dans ses fonctions pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2022.

Le mandat de la société d'exercice libéral par actions simplifiée EXPONENS, Commissaire aux Comptes suppléant, ne sera pas renouvelé suite à la loi Sapin II qui n'impose plus l'obligation d'avoir un commissaire aux comptes suppléant lorsque le commissaire aux comptes titulaire est une société ayant plusieurs associés.

- RAPPORT SUR LE GROUPE -

COMPTES CONSOLIDES

Notre société établissant des comptes consolidés, ces derniers sont soumis à votre approbation, conformément à l'article L.225-100 al.3 du Code de commerce, modifié par la loi n°2001-420 du 15 mai 2001.

En conséquence, vous trouverez ci-joints les comptes consolidés du groupe, arrêtés au 31 décembre 2016, comprenant le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé et l'annexe, ainsi que le rapport sur la gestion du groupe et le rapport établi par les Commissaires aux Comptes sur ces comptes et ce rapport de gestion.

BILAN ACTIF CONSOLIDE	31.12.2016	31.12.1015	Ecart %
Immobilisations incorporelles	1 261 319	1 261 319	0
Immobilisations corporelles	64 562	76 692	-15,81
Immobilisations financières	156 981	438 611	-64,21
ACTIF IMMOBILISE	1 482 862	1 776 622	-16,53
Stocks et en cours	15 577	14 404	+8,14
Créances diverses	1 141 274	1 288 531	-11,43
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	2 802 328	3 107 591	-36,46
ACTIF CIRCULANT	3 959 179	4 410 526	-10,23
Comptes de régularisation	30 746	159 467	-80,72
TOTAL ACTIF	5 524 185	6 346 614	-12,96
BILAN PASSIF CONSOLIDE			
Capital social	1 308 092	1 308 092	0
Réserves consolidées, primes d'émission, de fusion	1 475 971	1 498 682	-1,15
Résultat de l'exercice	-5 090	195 104	-102,61
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	2 778 973	3 001 878	-7,42
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres	0	0	0
Provisions pour risques et charges	335 093	335 093	0
Dettes	720 104	1 258 955	-42,80
Comptes de régularisation	1 690 015	1 750 687	-3,46
TOTAL PASSIF	5 524 185	6 346 614	-12,96

L'activité du groupe au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	31.12.2016	31.12.2015	Ecart %
Durée	12 mois	12 mois	
Vente de marchandises	0	0	0
Production vendue (hors taxes)	2 284 206	2 907 377	-21,43
Transferts de charges	167 960	53 597	+213,37
Consommation de marchandises	47 538	54 773	-13,21
Autres achats et charges externes	2 201 112	2 492 972	-11,71
Impôts, taxes et versements assimilés	11 943	12 559	-4,90
Charges de personnel	220 019	305 314	-27,94
Dotations aux amortissements et provisions	14 695	44 780	-67,18
Autres charges	60 013	58 127	+3,24
RESULTAT D'EXPLOITATION	-103 154	-7 551	+1266,1

Résultat financier	101 647	303 406	-66,50
RESULTAT COURANT DES SOCIETES INTEGREES	-1 507	295 856	-100,51
Résultat exceptionnel	-3 583	-100 751	-96,44
Impôt sur les bénéfices	0	0	0
RESULTAT NET COMPTABLE	-5 090	195 104	-102,61

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité du groupe réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 2 284 206 € contre 2 907 377 € pour l'exercice précédent, soit une baisse de 21,43 %.

Le résultat d'exploitation ressort à -103 154 € contre -7 551 € pour l'exercice précédent.

Le résultat financier, d'un montant de 101 647 €, contre 303 406 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de -1 507 € contre 295 856 € au 31 décembre 2015.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de -3 583 €, contre -107 751 € pour l'exercice précédent.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité du groupe sur l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat déficitaire de 5 090 €.

Ce résultat se trouve en baisse par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par un bénéfice de 195 104 €.

Prolongation d'un an des autorisations et délégations au conseil adoptées lors des Assemblées Générales précédentes, dont la dernière en date du 27 mai 2016.

Le président rappelle au conseil la proposition de souscription par la société d'un emprunt obligataire d'un montant de 10 000 000 € maximum et d'émission d'obligations à bons de souscription d'actions composant cet emprunt obligataire.

L'Assemblée Générale Mixte du 10 avril 2010 a décidé d'autoriser l'émission de bons de souscription d'actions, à concurrence d'un maximum de 10 900 766 bons et a donné tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour en fixer les modalités et conditions d'exercice ; lesdites autorisations ont été prorogées pour une année par les Assemblées Générales mixtes des années précédentes.

Le conseil propose de prolonger d'une année supplémentaire lesdites autorisations et décide de soumettre au vote de la prochaine Assemblée Générale des actionnaires, cette prorogation dans les modalités et conditions d'exercice adoptées par les Assemblées Générales Mixtes des années précédentes.

Votre Conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Fait à VERNEUIL SUR AVRE
Le 2 mai 2017

Le Conseil d'Administration.